

## **THEME II : INDEPENDANCE ET INTERDEPENDANCE : INVENTER DES CONVERGENCES PORTEUSES**

*Nous ne sommes pas seuls. L'Afrique, l'Asie et les peuples libres et libérés de tous les coins du monde se trouveront toujours aux côtés de millions de Congolais qui n'abandonneront la lutte que le jour où il n'y aura plus de colonisateurs et leurs mercenaires dans notre pays. A mes enfants que je laisse, et que peut-être je ne reverrai plus, je veux qu'on dise que l'avenir du Congo est beau et qu'il attend d'eux, comme il attend de chaque Congolais, d'accomplir la tâche sacrée de la reconstruction de notre indépendance et de notre souveraineté, car sans dignité il n'y a pas de liberté, sans justice il n'y a pas de dignité, et sans indépendance il n'y a pas d'hommes libres (Dernière lettre de Lumumba à Pauline, sa femme)*

### **STRATEGIES CHINOISES DE SURVIE A KINSHASA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO<sup>1</sup>**

*Par Thierry Vircoulon, chercheur associé à l'Institut français des relations internationales*

L'abondante littérature sur les relations Chine-Afrique se focalise beaucoup sur le côté "officiel" de ces relations (visites et accords diplomatiques, grands contrats d'affaires signés avec les principales entreprises chinoises, etc.). Ce n'est que récemment que l'intérêt s'oriente vers l'autre dimension de la relation Chine-Afrique: les initiatives chinoises privées en Afrique. Comme les communautés chinoises d'affaires croissent rapidement à l'étranger, le questionnement porte désormais sur leur histoire, leur dynamique, les intérêts des entreprises mais aussi les problèmes que rencontrent ces communautés d'affaires<sup>2</sup>. Dans cette perspective, cette étude examine comment les hommes d'affaires chinois parviennent à s'implanter et à conduire leurs activités dans un des environnements d'affaires les plus difficiles du continent africain: Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. Afin d'opérer (certains diront « survivre ») dans cet environnement hostile, les commerçants chinois de Kinshasa ont développé un *modèle commercial spécifique* qui paraît déjà en danger.

#### **I - La Chine et le Congo: des relations en pleine expansion, malgré des chemins divergents**

Les liens entre la Chine et la RDC ne datent pas d'aujourd'hui. Ils remontent aux années soixante et ont pris un nouveau tournant en janvier 1973 (peu après la visite de Richard Nixon) lorsque le président du Zaïre de l'époque, le maréchal Mobutu Sese Seko, a visité la Chine. La coopération technique chinoise se manifesta et se matérialisa par la construction de deux bâtiments hautement symboliques dans la capitale Kinshasa: le stade et le Parlement (1979). En dépit de son alignement pro-occidental, le Congo réussit à tisser des liens étroits avec la Chine pendant le règne de Mobutu. Cette relation sera affectée plus tard par la chute chaotique du régime de Mobutu et les guerres qui ont suivi. Dans les années quatre-vingt-dix, lorsque la Chine a commencé sa discrète montée en puissance politique et économique, la

---

<sup>1</sup> Cet article n'aurait pu voir le jour sans de nombreuses discussions avec des commerçants, diplomates et simples habitants de Kinshasa que je remercie par la présente tout en préservant leur anonymat.

<sup>2</sup> Voir par exemple « Les petits entrepreneurs et commerçants chinois au Mali et au Sénégal », Antoine Kernen et Benoît Vuillet, *Sociétés politiques comparées*, n°5, mai 2008 ; « La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou 'sanglot de l'homme noir' ? », Sylvie Bredeloup et Brigitte Bertocello, *Afrique contemporaine*, n° 218, 2006-2. Pour une description impressionniste et mondiale de l'expansion de la diaspora chinoise, lire *Planète chinoise*, François Hauteur, Carnets nord, Paris, 2008.

RDC était en pleine décomposition: les deux pays suivirent des trajectoires historiques asymétriques. Mais dès que l'agitation politique s'apaisa, les relations sino-congolaises redémarrèrent durant la transition politique (2003-2006). Au cours de cette période, la coopération officielle fut rétablie au plus haut niveau de l'Etat. Le président Kabila se rendit trois fois à Pékin: une visite officielle en 2002 (un accord de coopération fut alors signé), de nouveau en 2005 (un accord de coopération militaire fut signé ultérieurement), puis en 2008. Une Commission de coopération bilatérale fut mise en place et plusieurs actions concrètes suivirent : en 2006, la coopération chinoise construisit un hôpital de 150 lits d'une valeur de 6 millions de dollars américains et dirigé par des médecins chinois dans un quartier populaire de Kinshasa (Ndjili); plusieurs prêts furent accordés à la RDC par les autorités chinoises (4,5 millions USD et 5,3 millions d'USD au cours du sommet Chine-Afrique en 2006). La Chine est également présente sous le drapeau des Nations Unies en RDC : l'armée chinoise est actuellement impliquée dans la mission de paix des Nations Unies avec 218 soldats de la paix basés dans la ville de Bukavu, à l'Est du Congo.<sup>3</sup>

### **La croissance des relations commerciales entre la RDC et la Chine**

*Source : ambassade de Chine à Kinshasa*

La Chine présente son discours continental d'une relation gagnant-gagnant comme la stratégie de développement pour la reconstruction de la RDC. Paradoxalement, l'approche de Pékin est clairement fondée sur le slogan néolibéral « commerce, oui ; aide, non »<sup>4</sup>. Le moteur du développement est censé être le commerce, et non l'aide, comme l'a déclaré l'ambassadeur de Chine à Kinshasa au cours de sa première conférence de presse: « *Nous allons mettre un accent particulier sur le domaine économique et commercial pendant notre mandat dans la mesure où nous entretenons déjà des relations politiques excellentes* ». Les autorités chinoises insistent sur les avantages mutuels d'une relation commerciale forte. En 2010, les intérêts chinois sont maintenant bien établis dans plusieurs secteurs en RDC, notamment la communication et la construction<sup>5</sup>. En prime, les Chinois ont également investi dans le secteur médical (joint-venture entre Labo Médical et le groupe chinois Fuzhou Huasheng Textile pour la production des moustiquaires) et dans l'industrie textile (l'usine Congotex a été achetée par des investisseurs chinois en 2004).

Mais la Chine est également devenue le premier acteur dans un domaine fondamental en RDC : la reconstruction des infrastructures. Après des années de guerre et de déclin de l'État, la RDC a un besoin urgent de routes et d'infrastructures énergétiques. Un plan très ambitieux de reconstruction des routes a d'ailleurs été élaboré par les bailleurs des fonds. Avant 2007, les entreprises de construction chinoises avaient commencé à reconstruire des routes en remportant des appels d'offres de la Banque Mondiale. Grâce à ces contrats, deux des plus grandes entreprises de construction chinoises opérant en Afrique (CNCTPC et Sinohydro) se sont installés dans le pays. En 2006, leurs contrats s'élevaient à 42 millions USD, et en 2007 ils totalisèrent 110 millions USD. Sinohydro est en charge de la reconstruction de plusieurs sections de la route nationale 1 (Masimanimba-Kikwit et Kikwit-Basthamba) et une section de la route nationale 4 (Niania-Beni) tandis que le CNCTPC est en charge de la construction

---

<sup>3</sup> Pour un panorama de l'aide chinoise à la RDC, voir « La Chine, nouvel acteur de la reconstruction congolaise », Thierry Vircoulon, *Afrique contemporaine*, 2008/3, n°227. Pour un autre exemple de partenariat sino-africain en matière de reconstruction, lire « Angola and China, a pragmatic partnership », Alex Vines & Indira Campos, Center for Strategic and International Studies, mars 2008.

<sup>4</sup> « Trade not aid »,...

<sup>5</sup> Le président Kabila a ainsi effectué une visite au siège de la société ZTE-Télécommunications lors de sa dernière visite officielle en Chine.

des routes à Kinshasa et dans la province du Sud Kivu : Bukavu-aéroport (34 km), Kamanyola-Uvira (90 km) et Kasongo-Kindu (200 km).

S'agissant des infrastructures, la Chine a également fait des propositions pour:

- Financer la rénovation et l'extension de la centrale électrique d'Inga,
- Construire une route reliant l'enclave de Cabinda et Luanda (le projet *Cabinda Link Project* est conduit par China Road and Bridge Corporation et il inclurait la construction d'une route Sud - Nord traversant la province du Bas-Congo ainsi que la construction d'un nouveau pont sur le fleuve Congo),
- Rénover la ligne de chemin de fer entre Kinshasa et Matadi (cette ligne de chemin de fer est à peine opérationnelle et sa rénovation rendrait plus aisée la circulation routière entre le port de Matadi et Kinshasa),
- Construire un nouveau port en eau profonde sur la côte congolaise (projet de port de Banana)<sup>6</sup>.

La justification économique de ces projets est très claire: l'économie congolaise ne se développera pas tant que les infrastructures de transport ne seront pas reconstruites.

En septembre 2007, la Chine et la RDC ont signé un méga-contrat de 9 milliards USD sur le modèle « infrastructures contre ressources naturelles »<sup>7</sup>. Ce méga-contrat vise à financer la reconstruction des routes, des chemins de fer et des infrastructures sociales (dispensaires et écoles) à travers le commerce des minerais. Une joint-venture minière a été créée entre la Gécamines (la compagnie minière nationale détenant les droits miniers au Katanga) et deux entreprises de construction chinoises (China Railway Engineering Group – CREC - et Sinohydro). Dans cette joint-venture, les Chinois constituent l'actionnaire principal (68%) et les Congolais détiennent 32% des actions. Ce partenariat sino-congolais dénommé Sicominex va exploiter le cuivre et le cobalt du Katanga afin de financer des projets de construction herculéens: 6000 km de routes, 3000 km de chemin de fer, 2 universités, 31 hôpitaux et 145 centres de soins de santé primaires<sup>8</sup>. Le montage financier implique que l'Eximbank préfinance les travaux des entreprises de construction chinoises, le remboursement se faisant à travers la vente des minerais.

Cet accord a suscité une controverse dans la communauté des bailleurs de fonds. D'une part, la communauté des donateurs s'inquiète du fait que, tandis que son approche globale est fondée sur les « réformes de la gouvernance en échange de l'aide internationale », l'aide chinoise ne comporte aucune exigence en termes de gouvernance. D'autre part, le FMI s'inquiète du risque de ré endettement lié à ce méga-contrat alors que la RDC était déjà endettée (12 milliards USD en 2008), dette qui a finalement été annulée en 2010. Le contrat stipulait que la dette serait garantie par l'État alors que la RDC voulait bénéficier de la stratégie de réduction de la dette du FMI. Après une période d'opposition, un arrangement a finalement été trouvé en échange de l'abandon de la garantie d'Etat<sup>9</sup>. En plus de cela, des critiques plus "techniques" ont également été soulevées: le manque de transparence dans la

---

<sup>6</sup> Cette proposition semble avoir été rejetée au profit d'une proposition concurrente coréenne qui a été discutée en 2010 lors de la visite du président Kabila en Corée du Sud.

<sup>7</sup> Compte-tenu de l'insolvabilité de nombreux Etats africains, la Chine a développé ce type de contrats qui s'apparente au retour du troc dans le commerce international, à l'instar de ce qui se pratiquait après la crise économique de 1929.

<sup>8</sup> Voir l'annexe du protocole d'accord entre la RDC et le groupement des entreprises chinoises, Kinshasa, 17 septembre 2007.

<sup>9</sup> Pour une analyse détaillée de cette controverse, « Autopsie d'une controverse internationale, le partenariat sino-congolais sous le feu des critiques », Thierry Vircoulon, *Les Temps Modernes*, janvier-mars 2010, n°657.

convention de financement, le manque de transferts de technologie et de savoir-faire, l'absence de plan de création d'emplois, l'absence d'étude d'impact environnemental, etc. Ce méga-contrat s'est transformé en une controverse politique entre la communauté des donateurs et le gouvernement congolais et entre l'opposition et le gouvernement. Lors de sa visite à Kinshasa en juin 2009, Dominique Strauss-Kahn, le directeur du FMI, a officiellement déclaré que la clause relative à la garantie de l'État était incompatible avec le processus de la réduction de la dette, avant de préciser que le gouvernement congolais devait choisir entre le FMI et l'aide chinoise. Il y a eu un débat très suivi au Parlement en mai 2008 et, en raison du climat de méfiance entre l'exécutif et le pouvoir législatif, les députés ont fait dix recommandations pour s'assurer que la RDC allait bénéficier pleinement du méga-contrat. Même au sein de la majorité présidentielle, certains députés ont critiqué ce méga-contrat (par exemple, le président du Parlement d'alors, Vital Kamerhe, l'a appelé ironiquement « argent contre minerais »).

Jusqu'à présent, le soutien chinois à la RDC vise à sécuriser l'accès aux minerais. Il fait partie de la quête chinoise globale des matières premières, comme le montre l'arrivée de nombreux commerçants et de travailleurs chinois dans le secteur minier artisanal au Katanga. Pékin tente de créer un partenariat à long terme avec le gouvernement congolais et Kinshasa a besoin de partenaires pour ouvrir et exploiter son immense potentiel en minerais. C'est la raison pour laquelle le gouvernement chinois est le seul donateur intéressé par le système de chemin de fer moribond de la RDC. Il faut noter que la ligne de chemin de fer construite par la Chine en Angola depuis le port de Lobito jusqu'à la ville frontalière de Dilolo sera une nouvelle voie pour l'exportation des minerais de la province du Katanga. Cette nouvelle ligne ferroviaire sera en concurrence avec les routes australe (Lubumbashi-Durban) et orientale (Lubumbashi-Dar es Salam). Ce gigantesque projet de chemin de fer angolais est une réplique de la « Ligne de la Liberté » construite dans les années 70 et reliant les mines de Zambie au port de Dar es Salam.

L'aide chinoise est, de ce fait, très attractive pour le gouvernement congolais qui a désespérément besoin de développer ses infrastructures afin de relancer la croissance économique alors qu'aucun autre donateur n'avait été capable (ou intéressé) de mobiliser autant d'argent. D'un point de vue commercial, la balance commerciale sera positive pour la RDC et il n'y a absolument pas d'exigence de gouvernance ni de respect des droits de l'homme liés à cette aide. La Chine est désormais le deuxième partenaire commercial de la RDC et les liens d'affaires sont en train de se développer de plus en plus rapidement. La balance commerciale est en faveur de la RDC (exportation de minerais versus importations de produits manufacturés), les hommes d'affaires congolais et les fonctionnaires sont maintenant habitués à voyager en Chine pour des transactions commerciales et des visites d'étude (en 2008, l'ambassade de Chine recevait environ 200 demandes de visas par semaine).

*Le renforcement des relations politiques entre Pékin et Kinshasa et la mise en œuvre progressive du méga-contrat sont en train de donner une impulsion à des initiatives économiques individuelles. De plus en plus de migrants chinois arrivent à l'aéroport de Kinshasa affirmant qu'ils viennent contribuer aux « 5 chantiers », dénomination officielle de la stratégie de reconstruction du président Kabila<sup>10</sup>. Dans l'ombre des missions des diplomates de haut niveau et des fonctionnaires d'Eximbank, il y a un flux de commerçants chinois qui tentent individuellement leur chance comme boutiquiers à Kinshasa et comme*

---

<sup>10</sup> Les « 5 chantiers » comprennent l'eau et l'énergie, les infrastructures, la création d'emplois, le logement, la santé et l'éducation.

*petits ou moyens entrepreneurs dans le secteur du cuivre dans la riche province minière du Katanga.*

## II - L'autre face du commerce chinois au Congo

Selon le rapport annuel de la Banque mondiale, *Doing Business 2009*, la RDC a obtenu la note la plus basse au monde en termes d'environnement des affaires: la RDC occupe la 181<sup>e</sup> position sur 181 pays (ce classement s'est amélioré en 2010 en plaçant la RDC au 175<sup>ème</sup> rang).

### La République démocratique du Congo dans le classement *Doing Business 2009*<sup>11</sup>

Critères	Rang
Facilité de faire des affaires	181
Démarrage d'une entreprise	154
Traitement des permis de construire	141
Embauche des travailleurs	175
Enregistrement de propriété	152
Obtention d'un crédit	163
Protection des investisseurs	150
Paiement des taxes	153
Commerce transfrontalier	160
Exécution des contrats	173
Fermeture d'une entreprise	150

Selon le rapport *Doing Business*, il faut 13 procédures et 155 jours pour créer une entreprise en RDC ; 14 procédures et 322 jours pour construire un entrepôt et 8 procédures et 57 jours pour enregistrer une propriété. Les coûts de ces procédures ont tendance à être plus élevés que dans d'autres pays ; l'exécution d'un contrat s'avère particulièrement difficile (43 procédures et 645 jours) et l'indice de protection des investisseurs est très faible. Cela n'a toutefois pas empêché les Chinois de faire des affaires en RDC.

Il est de notoriété publique que les hommes d'affaires sont considérés comme la « meilleure proie » par les fonctionnaires en quête d'argent facile. Alors que les citoyens et les expatriés souffrent au quotidien d'une fonction publique corrompue, le monde des affaires est une cible encore plus lucrative. En effet, en RDC, la fonction publique est en plein désarroi depuis de nombreuses années, les salaires des fonctionnaires ne sont que symboliques et le budget présenté pour 2011 atteint 10 milliards USD pour un pays de 60 millions d'habitants. En conséquence, les différentes administrations se sont transformées en des entreprises de non-droit et de lutte pour gagner une vie décente: chaque administration, de l'armée au service de santé, est une agence autonome de génération des revenus. La corruption n'est pas tant un phénomène d'offre qu'un phénomène de demande. Par ailleurs, dans la fonction publique, la corruption est devenue une pratique acceptée comme culturelle. En décembre 2008, environ 50 hommes d'affaires (dont quelques-uns des hommes les plus riches du pays) ont été arrêtés à Kinshasa sous divers motifs. L'objectif des magistrats qui ont délivré ces mandats était de les effrayer assez pour leur soutirer de l'argent à un moment crucial de l'année. Au même moment, au Katanga, certains contrats miniers ont été remis en cause par la voie judiciaire

<sup>11</sup> Source [www.doingbusiness.org](http://www.doingbusiness.org)

dans l'espoir d'extorquer de l'argent aux compagnies minières.

L'insécurité juridique, le harcèlement administratif et fiscal et la criminalité sont les problèmes quotidiens auxquels fait face la communauté des affaires à Kinshasa. Pour un opérateur économique, il est assez fréquent de voir son entreprise fermée ou sa licence d'importation contestée par l'administration après avoir importé des conteneurs remplis de marchandises (le contenu des conteneurs est alors saisi) ou de se voir arrêté par la police pour des motifs fantaisistes. Il est aussi assez fréquent de voir sa propriété contestée en justice par un prestataire qui « fait équipe » avec un magistrat. Toutes les administrations harcèlent les entreprises et elles sont actuellement en train de se multiplier avec le processus de décentralisation (par exemple, la province de Kinshasa a mis en place une direction financière et fiscale en 2008 et la double imposition Etat/province qui a frappé les entreprises a nécessité un arbitrage entre le premier ministre et les provinces en novembre 2010). Dans la fonction publique congolaise, les gens font une distinction entre les « *emplois profitables* », c'est-à-dire les postes qui permettent d'obtenir beaucoup d'argent grâce à des pratiques de corruption, et *les autres*. A Kinshasa, l'absence de statistiques rend la criminalité presque invisible du point de vue quantitatif. Néanmoins, si l'on considère la prolifération des sociétés privées de sécurité, il devient clair que les entreprises ont besoin de protection et qu'un monde souterrain de criminels à louer se développe.

L'insécurité juridique, le harcèlement administratif et fiscal, la corruption et la criminalité sont donc des préoccupations réelles pour les Chinois comme pour les autres investisseurs étrangers. En 2007, un membre d'une délégation de la China National Machinery Equipment Import et Export (CEMEC) en visite dans une entreprise de diamants appartenant à l'Etat a ainsi été tué dans son hôtel à Mbuji Mayi. Lors de leur visite à Kinshasa en 2008, les membres du groupe Chine-Afrique ont insisté sur la sécurité physique et juridique de leurs investisseurs.

### **Le modèle chinois des affaires à Kinshasa**

En RDC, les migrants chinois se concentrent dans deux régions: la capitale, Kinshasa, et la province du Katanga. Selon des sources chinoises, en 2008, environ 1 000 Chinois travaillaient dans la capitale, la plupart d'entre eux comme commerçants, et 5 000 travaillaient au Katanga, principalement dans le secteur minier<sup>12</sup>. C'est la première communauté qui fait l'objet de cette étude. Environ 150 magasins chinois sont visibles dans le "Grand Marché", c'est-à-dire le plus grand marché dans le centre-ville de Kinshasa, juste derrière l'avenue principale (avenue du 30 Juin), où l'on peut tout trouver, de la nourriture à l'électronique et où les hommes d'affaires des autres communautés (principalement Libanais, Ouest Africains et Indiens ) ont aussi leurs boutiques.

Les plus anciens membres de la communauté commerciale chinoise sont arrivés à Kinshasa dans les années quatre-vingts mais ils sont maintenant numériquement dépassés par la vague des nouveaux-venus depuis 2000. Parmi les nouveaux arrivants, certains avaient une expérience antérieure en Afrique, d'autres n'en avaient pas. Certains sont arrivés avec leurs femmes, mais la plupart d'entre eux sont venus seuls. En arrivant sans visa à l'aéroport de Kinshasa, ils affirment souvent venir pour contribuer aux « 5 chantiers », mais ils s'impliquent dans les activités commerciales.

---

<sup>12</sup> Sur les investissements chinois au Katanga, lire « DRC : Chinese investment in Katanga », Johanna Jansson, [http://www.pambazuka.org/en/category/africa\\_china/63573](http://www.pambazuka.org/en/category/africa_china/63573).

Comme dans les autres villes d'Afrique, les commerçants chinois à Kinshasa vendent des biens de consommation courante, allant des vêtements aux chaînes HIFI en passant par l'équipement de cuisine. Bien entendu, ces produits sont bon marché, de mauvaise qualité et fabriqués en Chine. Leur secteur est l'importation, et non l'exportation, les seules exportations de la RDC vers la Chine étant les ressources naturelles (bois et minéraux) qui sont commercialisées par des sociétés chinoises, et non par des individus. Les commerçants se sont établis dans le meilleur marché de la ville et leurs biens sont environ quatre fois moins chers que dans les autres magasins<sup>13</sup>. Ils ont également tendance à être critiqués pour leur mauvaise qualité, mais le faible pouvoir d'achat local en fait le seul choix pour de nombreux ménages congolais.

Les magasins sont loués individuellement et fonctionnent avec des employés congolais. Les commerçants chinois restent dans la cour intérieure où ils s'occupent du stockage et de la trésorerie tandis que la face visible de l'entreprise, pour les clients, est une personne congolaise avec qui ils peuvent parler et interagir selon les habitudes locales.

Le système économique des boutiquiers chinois de Kinshasa est basé sur les importations de biens de consommation bon marché en provenance de Chine. Cela signifie que, d'une part, l'administration stratégique pour les commerçants chinois est la douane et, d'autre part, la rentabilité dépend de la capacité d'importer et de vendre de grandes quantités dans un court délai. Ce modèle d'entreprise implique un bon réseau parmi les fonctionnaires des douanes et d'importantes liquidités financières. En fait, de grands hommes d'affaires chinois contrôlent ce commerce: ils disposent de l'investissement de départ pour remplir des conteneurs de biens de consommation en Chine qu'ils fournissent à leurs compatriotes boutiquiers à Kinshasa. Le commerce en provenance de Chine est donc un commerce intra-Chinois, même à Kinshasa: les grands commerçants chinois vendent aux petits commerçants chinois qui vendent à la clientèle populaire congolaise. Étant donné que ces produits proviennent de Chine, d'autres vendeurs en gros (comme les Libanais, les Africains de l'Ouest ou les Indiens) ne peuvent pas rivaliser avec les grands hommes d'affaires chinois dans la fourniture des biens aux petites boutiques chinoises opérant dans le "Grand Marché". Ces affaires dépendent en grande partie de la connaissance des fabricants en Chine. Cela explique aussi pourquoi les commerçants chinois ont tendance à recruter des employés chinois, même pour des emplois nécessitant des qualifications minimales. La langue chinoise est un atout obligatoire dans ce commerce intra-Chinois. Bien sûr, ceci contribue quelque peu à l'image trompeuse d'une communauté commerçante très cohérente, alors qu'en fait la communauté des migrants chinois en RDC reste marquée par d'importantes divisions.

Les autres milieux d'affaires étrangers à Kinshasa, y compris les Africains de l'Ouest, les Libanais, et les Indiens, perçoivent les Chinois comme formant une communauté fermée et impénétrable. Africains de l'Ouest, Libanais et commerçants Indiens sont venus par vagues successives, mais la plupart d'entre eux s'installèrent en République démocratique du Congo après l'indépendance (par exemple, certains hommes d'affaires libanais, en particulier dans le commerce des diamants, sont arrivés en RDC assez tard, dans les années 90, fuyant la guerre civile au Liberia et en Sierra Leone). Ce sont des communautés urbaines qui se sont engagées dans des activités lucratives lorsque les hommes d'affaires occidentaux – belges pour la plupart – se sont retirés de la RDC en raison de la « zairianisation » de l'économie. En 1973, Mobutu Sese Seko décida de transférer la propriété des Blancs aux « Zaïrois » et cela entraîna

---

<sup>13</sup> Evaluation convergente de commerçants chinois et congolais.

la fin de plusieurs moyennes et grandes entreprises qui, plus tard, furent réactivées par les nouveaux migrants (Ouest-africains, Libanais et Indiens). Chacune de ces communautés commerçantes a une spécialité: les Africains de l'Ouest sont réputés dans le commerce du textile, les Indiens sont très impliqués dans la distribution et les Libanais sont considérés comme dominant le commerce du diamant ; les Indiens et les Libanais sont également d'importants acteurs dans l'industrie du bâtiment à Kinshasa.

Ancrés depuis plusieurs décennies dans le monde des affaires de Kinshasa, ils voient les Chinois comme de nouveaux arrivants, c'est-à-dire de nouveaux concurrents. En général, ils disent qu'ils n'ont pas d'interaction d'affaires avec leurs homologues chinois et qu'aucun commerçant chinois ne fait des affaires en dehors de sa communauté. Ce sentiment d'une communauté fermée est également renforcé par le fait que les Chinois parlent à peine une langue étrangère (au mieux, un peu de français ou un peu d'anglais), tandis que la plupart des commerçants libanais parlent le lingala. En outre, les Indiens ou les commerçants libanais emploient beaucoup de personnel, notamment des domestiques. Ils créent des emplois et, pour le meilleur et pour le pire, ils interagissent avec les Congolais qui savent comment et où ils vivent et connaissent peu ou prou les codes de comportement avec ces « étrangers-là ». En revanche, la communauté chinoise semble très secrète et grandit dans une absence d'interactions sociales qui éveille les soupçons parmi les Congolais et les autres groupes d'étrangers.

Le modèle d'affaires des commerçants chinois à Kinshasa implique également une hiérarchie claire dans la communauté. Les « grands commerçants » sont les seuls fournisseurs pour les petits commerces dans le marché. En général, ce sont les plus anciens, les plus riches et les mieux établis des commerçants Chinois dans la ville ; ils peuvent être considérés comme le noyau de la communauté d'affaires chinoise. En tant qu'intermédiaires, ils négocient avec les fonctionnaires de la douane; ils passent les commandes directement aux usines en Chine; ils dictent le prix des biens de consommation; et ils font les meilleurs profits. Comme ils rendent possible le commerce Chine / RDC, ils constituent le maillon essentiel tant pour les fonctionnaires congolais que pour les commerçants chinois. Cette position stratégique leur confère un avantage quand il s'agit de négocier des prix et des pots-de-vin et cela peut se transformer en un monopole.

Certaines sources, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté chinoise, ont signalé l'aggravation des mécontentements à l'intérieur de la communauté des commerçants chinois. Ces tensions opposent les « grands commerçants » aux nouveaux arrivants chinois au sujet de certains accords commerciaux. Les nouveaux venus semblent contester le prix des marchandises importées et tentent de proposer des réseaux alternatifs d'approvisionnement à partir de la Chine. Cela n'a pas plu à certains commerçants chinois bien établis et a divisé, dans une certaine mesure, la communauté des affaires. Face à cette lutte pour la domination économique, l'ambassade essaie de ne pas s'impliquer dans les querelles des hommes d'affaires et de rester neutre. Mais, bien que très discrètes, ces rivalités intra-chinoises égratignent l'image d'une communauté d'affaires très soudée<sup>14</sup>.

### **Stratégies chinoises de survie dans un environnement économique hostile**

---

<sup>14</sup> Ces clivages entre anciens émigrés et nouveaux venus sont classiques et se retrouvent dans d'autres diasporas chinoises. Pour son application en Papouasie-Nouvelle Guinée, voir « Contemporary Chinese Community in Papua-New Guinea: Old Money versus New Migrants », James Chin, *Chinese Southern Diaspora Studies*, vol 2, 2008. Pour son application en Afrique du Sud, voir « Chinois d'Afrique, Chinois en Afrique et Afro-Chinois : les multiples visages de la communauté chinoise d'Afrique du Sud », Thierry Vircoulon, *Monde Chinois*, 2006.

Le comportement de la communauté des commerçants chinois dans l'environnement économique hostile de Kinshasa n'est pas vraiment différent de celui d'autres communautés étrangères d'affaires. Contrairement à leurs homologues occidentaux cependant, les commerçants chinois ne bénéficient pas beaucoup de la protection de leurs autorités diplomatiques. L'ambassade intervient de temps à autre auprès des autorités congolaises, mais généralement elle se focalise sur les problèmes des grandes entreprises chinoises comme CEMEC et Synohydro. Il est même possible que les diplomates chinois rechignent à intervenir pour protéger leurs ressortissants car les commerçants enfreignent souvent les réglementations en matière de fiscalité et d'immigration. Au cours des deux dernières années, il semble que les seuls étrangers incarcérés dans la prison centrale de Kinshasa aient été des migrants chinois. En outre, au Katanga, 40 Chinois ont été expulsés pour défaut de visas en juin 2007. Compte tenu de ces circonstances, ces migrants chinois récents semblent être une source d'embarras pour l'ambassade plutôt qu'un atout, et les diplomates, prudents, essaient d'éviter de s'impliquer dans les conflits entre les administrations congolaises et les commerçants. Ces derniers sont généralement abandonnés à eux-mêmes quand il s'agit de traiter avec les autorités congolaises. Il n'est pas étonnant, alors, qu'ils se soient adaptés à cette situation en développant ce modèle d'affaires intra-Chinois qui leur permet de réduire au minimum les contacts avec les étrangers, en créant leurs propres associations d'affaires et en usant de la corruption.

Il existe deux structures d'affaires chinoises à Kinshasa: la Chambre de commerce dirigée par M. Zhang, créée en 2002 et l'Association chinoise pour l'assistance mutuelle dirigée par M. Liang, établie en 2006. Elles ont toutes deux été reconnues par l'ambassade et se font concurrence pour l'adhésion des commerçants. Elles jouent un rôle protecteur et utile pour leurs membres et font pression sur les autorités congolaises à chaque fois qu'un problème se produit pour leurs adhérents. Bien que les deux organisations traduisent la solidarité des commerçants chinois, la deuxième a été créée en opposition à la Chambre de commerce, jugée peu favorable aux nouveaux arrivants. L'objectif principal de l'Association chinoise pour l'assistance mutuelle est de les aider à s'installer dans l'environnement difficile kinois. Ces organisations traduisent une solidarité divisée à l'intérieur du milieu des affaires chinois, la Chambre de commerce représentant les « grands commerçants » et l'Association chinoise pour l'assistance mutuelle représentant les nouveaux arrivants. Il convient de noter qu'à Kinshasa, toutes les communautés d'affaires étrangères n'ont pas créé leurs propres corporations professionnelles : aux côtés des Chinois figurent les Belges, Français et Indiens – les Libanais étant structurés en tant que communauté et non en tant que corporation.

Afin de faire face au harcèlement fiscal et administratif continu de la part de la police et des multiples services fiscaux, les commerçants chinois se sont associés à des comptables liés à la Direction des impôts au ministère des Finances. Ces comptables sont chargés de régler les problèmes avec les différentes administrations congolaises. Ils sont les « hommes clés » pour n'importe quel problème avec les fonctionnaires (l'imposition, la propriété, les demandes des licences, et les actions juridiques et judiciaires). Au lieu de traiter directement avec les multiples administrations prédatrices, les commerçants chinois ont sous-traité ce travail épuisant et délicat à certains intermédiaires congolais qui ont de vastes réseaux de contacts dans la fonction publique et qui peuvent résoudre tout problème sérieux par la corruption. Il est, bien sûr, impossible de savoir combien ils sont payés pour ces services, mais le service rendu semble être suffisamment rentable pour permettre à la communauté d'affaires chinoise de se développer.

En termes de protection contre le crime, les commerçants font la même chose que leurs homologues libanais ou indiens: ils paient la « brigade de garde » (une unité spéciale de la police nationale) afin de garder leurs locaux. Afin de ne pas avoir de problèmes avec les commerçants congolais du "Grand Marché", il semble que les commerçants chinois ont également financé leur association et le service municipal chargé de la gestion du marché. Les grands hommes d'affaires chinois ont également tendance à développer des réseaux politiques: ils ont des interactions avec les membres du parti au pouvoir et, selon certains, les plus riches d'entre eux ont même accès à la présidence. Face à un environnement commercial très corrompu, les commerçants chinois recourent à la « règle du jeu » - la corruption - par les mêmes moyens que les autres milieux d'affaires. Toutefois, il convient de noter que le succès n'est pas toujours au rendez-vous. Selon certaines sources chinoises, au moins 20% de tous les commerçants chinois qui tentent leur chance à Kinshasa échouent et repartent, soit parce que le magasin n'est pas assez rentable, soit qu'ils trouvent l'environnement de travail trop difficile.

Ce modèle d'affaires n'est pas statique : en quelques années, de nouvelles tendances sont apparues. Premièrement, la plupart des commerçants établis et prospères sont maintenant en train de s'engager dans la petite industrie locale, en mettant en place de petites unités de production qui ne nécessitent pas des compétences techniques complexes et qui peuvent être facilement démontées. Il s'agit de fabriques de chaussures, de bouteilles et de bassines en plastique. A Limete, le quartier industriel de Kinshasa, un homme d'affaires chinois travaillant dans l'importation des médicaments et du matériel médical a même ouvert une clinique. Bien qu'il continue avec son commerce d'importation, il est également en train d'accroître et de diversifier ses intérêts dans le secteur médical en utilisant du personnel médical chinois.

Il est difficile de savoir si ces investissements dans la production locale sont dus à la hausse des coûts de production en Chine ou à une augmentation des taxes de la douane congolaise. Peu importe les raisons, le développement de petits investissements industriels est le bienvenu selon les diplomates chinois et les nationaux car il implique une certaine création d'emplois. En revanche, deux innovations sont problématiques : l'apparition de la vente ambulante - la vente des produits alimentaires dans les rues - et l'extension du périmètre d'action de la communauté commerciale chinoise vers les banlieues populaires de Kinshasa. Si le premier développement est le bienvenu dans la mesure où il contribue de façon modeste à l'industrialisation à Kinshasa, la combinaison des deux dernières tendances a contribué à accroître la méfiance, voire l'hostilité, à l'égard des Chinois: en réaction à cette nouvelle concurrence, dans une banlieue, les commerçants chinois ont été chassés. L'expansion commerciale chinoise a été de plus en plus discutée à Kinshasa : les préoccupations populaires ont abouti à un projet de loi qui a été déposé au parlement en 2009 afin d'empêcher les Chinois d'acheter des magasins et des entreprises. À cet égard, la réaction des autorités locales à ce mécontentement populaire a été rapide et le système de protection des commerçants chinois sera bientôt testé dans l'arène politique.

## Conclusion

Dans l'ombre des relations officielles entre la RDC et la Chine et des méga-contrats, les initiatives privées chinoises de commerce sont en pleine expansion. L'expansion des petites entreprises chinoises à Kinshasa se passe en grande partie en dehors du champ de vision et d'intervention des diplomates et elle suit un modèle d'entreprise qui est basé sur le commerce intra-Chinois, la solidarité (non sans limites ni divisions, comme expliqué) et la corruption. Les commerçants chinois de Kinshasa ont développé un modèle commercial agressif afin

d'opérer (certains diront « survivre ») dans un environnement commercial hostile. Néanmoins, ce modèle d'affaires n'est pas sans faille: il véhicule l'image d'une communauté d'affaires chinoise secrète, il s'oppose aux intérêts des pauvres commerçants locaux, il est hiérarchisé et il pourrait ne pas être politiquement durable.

En fait, on ne peut qu'être surpris par le contraste entre les très bonnes relations diplomatiques entre le Congo et la Chine et les mauvaises relations entre le peuple congolais et les commerçants chinois. Bien que cette communauté chinoise soit relativement récente, elle est déjà confrontée à un mécontentement populaire à l'échelon local et le projet de loi précité est le signe d'une pression politique croissante et de nouveaux défis à venir pour la communauté d'affaires chinoise résidant en RDC. Les plus éclairés des hommes d'affaires chinois sont conscients de cette situation et du danger qu'elle représente, et ils pourraient bientôt essayer d'améliorer leur image en soutenant le développement local et des projets de renforcement des capacités, à l'instar d'autres milieux d'affaires étrangers. Les activités de bienfaisance ne sont pas encore publiquement soutenues par des hommes d'affaires chinois, mais cela est évoqué au sein de la communauté. Et les rapports critiques écrits par des ONG sur les conditions de travail dans les entreprises chinoises vont certainement leur faire sentir la nécessité de lutter contre cette publicité négative<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> « Les conditions de travail au sein de l'entreprise chinoise CREC sont inacceptables », Asadho, Kinshasa, janvier 2010 ; « Chinese Mining Operations in Katanga », Raid, septembre 2009.